

OMEGA Thau : outil de management environnemental et de gestion de l'avertissement de la lagune de Thau.

Gilles BROCARD,

Syndicat Mixte du Bassin de Thau, BP 18, 34540 Balaruc les Bains

g.brocard@smbt.fr (04 67 74 61 60)

Annie FIANDRINO, Ludovic CESMAT, Ophélie SERAIS et Valérie DEROLEZ,

Ifremer Laboratoire LER/LR, BP 171 34203 SETE cedex

dopler.lr@ifremer.fr (04 99 57 32 00)

Delphine MARTY,

BRL ingénierie, 1105 avenue Pierre Mendès France 30001 NIMES

delphine.marty@brl.fr (04.66.87.51.22)

Camille LEQUETTE,

Egis Eau, 78 allée J. Napier, CS 89017, 34967 MONTPELLIER cedex

camille.lequette@egis.fr (04 67 99 10 32)

Territoire entre terre et mer, le bassin de Thau, représente l'une des principales lagunes languedociennes, tant par sa taille (7 500 ha), par sa biodiversité, que par les activités économiques qu'elle génère. Elle constitue un élément majeur de l'histoire du développement du territoire de Thau et des interactions entre le bassin versant et la mer. Aujourd'hui, 500 concessions conchylicoles sont réparties en 3 secteurs (Bouzigues, Mèze et Marseillan) générant plus de 2000 emplois directs. Les ressources halieutiques de la lagune font vivre par ailleurs près de 400 professionnels de pêches. La ressource thermique de Balaruc les Bains, les activités nautiques et les baignades aménagées en bord d'étang constituent une activité phare du tourisme régional.

Les évolutions réglementaires en matière de sécurité sanitaire et de salubrité des cultures marines (Directive cadre sur l'eau de 2000, réglementation européenne de 2004 relative à la mise sur le marché des mollusques bivalves vivants) et les dispositions de la directive sur les eaux de baignade de 2006 ont créé un cadre réglementaire plus exigeant.

Face à ces enjeux multiples, les collectivités regroupées au sein du Syndicat Mixte du Bassin de Thau ont souhaité engager une réflexion et construire un cadre scientifique et technique pour répondre à des attentes fortes :

- mieux connaître les mécanismes de production et de transferts des pollutions microbiologiques du bassin versant dans la lagune, de leur impact sur la qualité de l'eau et sur les cultures marines ;
- disposer d'une aide à la programmation des investissements et des équipements nécessaires pour garantir une maîtrise de la qualité des eaux, en lien avec les réflexions en cours sur le territoire : SCOT, SAGE et renouvellement du contrat qualité ;
- construire et pérenniser un système d'avertissement précoce : pour avertir les usagers des risques de contamination et permettre une gestion préventive des activités conchylicoles ou de baignade.

La démarche mise en place baptisée OMEGA Thau (Outil de Management Environnemental et de Gestion de l'Avertissement de la lagune de Thau) est un programme de recherche et de développement associant secteur public et privé, qui s'inscrit dans le contexte du 3^{ème} Contrat de Qualité de la lagune de Thau. Il réunit trois collectivités (Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Communauté Nord du Bassin de Thau, Thau Agglomération) trois partenaires techniques et scientifiques (Ifremer, Egis-Eau, BRLi) et quatre partenaires financiers (Région Languedoc-Roussillon, Conseil Général de l'Hérault, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, l'Union Européenne). En outre, cette démarche s'inscrit dans un processus de concertation, associant largement les partenaires institutionnels (Préfecture, Affaires

Maritimes, Mission InterServices de l'Eau, Directions Régionales de l'Équipement et de l'Environnement), les professionnels de la pêche et de la Conchyliculture (Section Régionale de la Conchyliculture, Prud'homie de pêche de l'étang de Thau) et les professionnels de l'assainissement (SDEI, Véolia) réunis au sein d'un comité de pilotage.

La première étape de la démarche (2007) a permis de recenser l'ensemble des sources potentielles de pollutions microbiologiques du bassin versant, et d'estimer les apports théoriques par sous bassin versant. La deuxième étape (2008-2009) a permis de suivre et de mesurer pendant 18 mois les apports de temps de pluie du bassin versant et leur diffusion dans la lagune. Une stratégie de temps sec a mis en évidence des sources de contaminations plus diffuses, en pointant une origine des pollutions liée à la présence aviaire sur la lagune. Les étapes 3 et 4 seront finalisées courant 2009 : modélisation des flux produits sur le bassin versant et dispersion en lagune, définition des flux maximum admissibles par sous bassin versant et établissement d'un programme d'actions pour atteindre les objectifs qui auront ainsi été fixés.